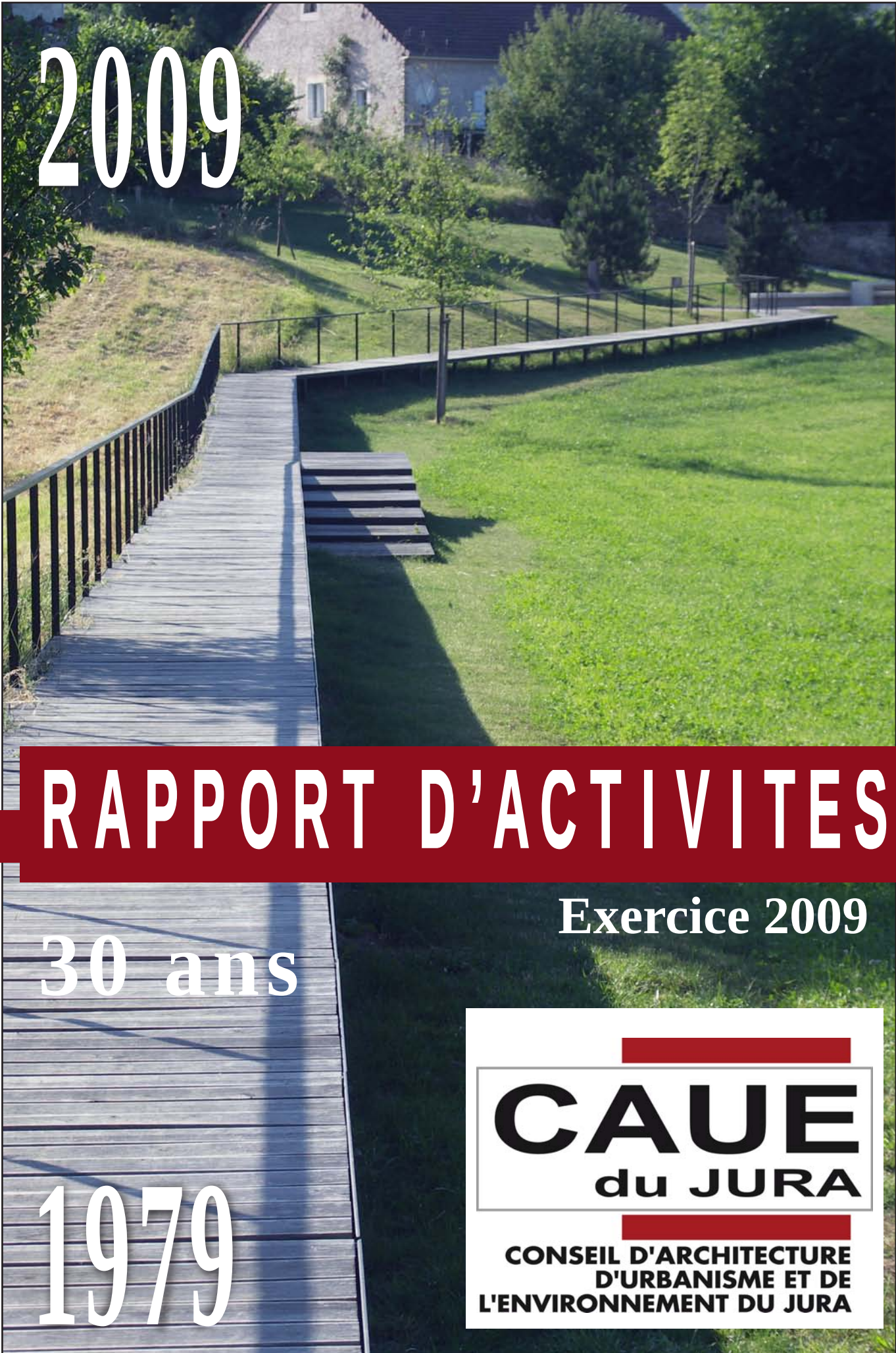




2009

RAPPORT D'ACTIVITES

Exercice 2009

30 ans

1979

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

Sommaire

■	rapport moral	pages 3 à 5
■	vie statutaire l'association les adhérents	pages 6-7
■	bilan comptable	pages 8-9
■	bilan des activités urbanisme durable accompagnements des collectivités sensibiliser et transmettre	pages 10 à 17
■	documentation site internet	pages 18-19
■	actions régionales	pages 20-21
■	partenaires résolutions	pages 22-23



rapport moral

2009



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA



Nous sommes particulièrement heureux de vous accueillir à la 30^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Caue et vous remercions tous de votre présence, gage de l'intérêt que vous portez à notre Association. Nous remercions tous les invités, élus, représentants de l'administration et des collectivités locales, professionnels, particuliers, l'ensemble des adhérents qui nous font l'honneur de partager nos travaux aujourd'hui. Nous avons aussi une longue liste de personnes excusées retenues par des engagements antérieurs.

L'assemblée générale est un moment privilégié qui nous permet de vous présenter le bilan de l'exercice écoulé, de débattre sur les actions menées et de réfléchir avec vous sur les orientations.

L'année 2009 aura été une année singulière pour le CAUE du Jura .

En effet, le contexte de crise nationale et internationale et la dépression économique faisait craindre, dans notre département comme ailleurs, la fragilisation du secteur du bâtiment et des travaux publics. La frilosité des banques, la baisse du pouvoir d'achat, l'inquiétude des ménages et le climat morose n'ont eu que peu d'effet sur l'intensité de notre activité contrairement à ce que nous pouvions pressentir lors de la précédente assemblée générale. Ce décalage par rapport à la réalité peut s'expliquer par l'intervention du CAUE, très en amont chronologiquement dans la phase d'élaboration et de programmation des projets, donc bien avant leur réalisation formelle. Cette année 2009 est pour les élus, une année étape de début de mandat qui voit la concrétisation des projets communaux et intercommunaux annoncés dans les programmes électoraux. L'incitation attentive de l'Etat à établir des documents d'urbanisme a créé une dynamique de demandes d'études et de programmations. La réalisation même simplifiée de ces documents demeure complexe et amène les communes à solliciter le CAUE. L'appel à projets « urbanisme durable », lancé en 2008 par le Conseil Général et reconduit en 2009, a permis à 9 communes et 2 communautés de communes de s'engager dans cette démarche audacieuse.

Le CAUE est pleinement impliqué dans cette approche qu'il promeut depuis de nombreuses années et qu'il accompagne en apportant son concours en fonction des problématiques locales, sur les thèmes inspirés de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme initiée par l'ADEME .

L'année 2009 aura été active :

Malgré les incertitudes sur les subventions publiques

Malgré les interrogations sur la réforme des collectivités

Malgré les questionnements sur les compétences

Malgré les difficultés économiques et sociales

Malgré les nouvelles responsabilités imposées

Force est de constater que les élus jurassiens ne manquent ni d'ambitions, ni de projets pour leurs territoires.

Les affres de la crise, n'ont pas émoussé leur volonté d'améliorer les conditions de vie des habitants en poursuivant les investissements sur les équipements publics communaux et intercommunaux, ou en améliorant les politiques d'accueil des générations, de la petite enfance, scolaires aux personnes âgées ou dépendantes.

Et si l'avenir c'était justement les collectivités locales qui réalisent 75% des investissements publics et qui contribuent à la sortie de la crise ?

Les particuliers eux aussi, candidats à la construction ou à l'aménagement de leur habitat sollicitent de plus en plus le service de nos architectes conseillers : 300 personnes sont venues en 2009 et celles que j'ai croisées par hasard étaient très satisfaites de l'aide du CAUE. Je souhaite que nous développons notre action en direction des plus modestes et des revenus moyens, et dans cet esprit, je vous proposerai de diminuer le prix de l'adhésion qui peut être élevée pour certaines familles. Dans le Jura, des pans entiers de la construction et de l'aménagement du territoire se réalisent sans recours à un architecte, en particulier la maison individuelle avec moins de 5 %. Nous devons continuer à œuvrer en faveur de la qualité architecturale.

Le site Internet CAUE39 va nous aider à développer notre communication en direction de tous les publics.

La crise n'a pas encore affecté le CAUE dans son activité. Compte tenu du décalage de dix-huit mois dans la perception de la taxe départementale, 2009 sera l'année d'avant dépression. C'est ainsi que les comptes et bilans qui vous seront soumis tout à l'heure apparaissent positifs.

Mais la réalité finira bien par nous rattraper ! Si l'année 2010 ne pose pas trop de problèmes, 2011 risque d'être celle des difficultés.

La crise de la construction qui affecte le département à compter du second semestre 2008 aura pour conséquence mécanique une diminution de nos ressources pour l'exercice 2011. La garantie de financement du Département est fixée à un plafond de 150 000 euros, quel que soit le produit de la TDCAUE. Cette disposition, certes insuffisante, sera une première mesure de sécurité si nous devons surmonter un cap difficile .

Pour autant les collectivités et les particuliers auront plus que jamais besoin de conseils et d'accompagnement pour mener leurs réflexions et conduire leurs projets avec des exigences de qualité et de performance de plus en plus affirmées par les nouvelles lois. Il est donc essentiel que le CAUE reste présent à leurs côtés, avec le maintien d'une équipe forte et compétente.

La surveillance rigoureuse des budgets affectés, la maîtrise des charges sont plus que jamais nécessaires. Le bureau et le conseil d'administration ont le souci d'améliorer la gestion tant financière qu'humaine tout en maintenant un haut niveau de prestations dans l'ensemble des champs d'activités imposés par la loi...

Les circonstances nous ont un peu aidés puisque notre effectif salarié décroît de deux salariés. Madame Vernay nous a quittés, après vingt ans de bons et loyaux services, le 20 juin 2009. Monsieur Merle, directeur, a demandé, pour raisons personnelles, une rupture conventionnelle de son contrat qui a été signée le 15 décembre 2009.

Compte tenu des inquiétudes qui pèsent sur nos ressources, sur la réforme de la taxe TDCAUE, sur le devenir des départements, sur les exigences des directives européennes, l'avenir est peu lisible pour le CAUE. En accord avec le bureau et le conseil d'administration nous avons décidé de privilégier un recrutement interne. Madame Juillard a été retenue aux fonctions de directrice pour une période probatoire qui se termine le 31 octobre. Le CAUE compte actuellement 6 salariés.

Je tiens à les féliciter pour leur mobilisation et leur attitude responsable, chacun et chacune ayant accepté une nouvelle organisation, une nouvelle répartition des tâches et un surcroît de travail .

L'année 2009 aura été riche en changements et en évènements :

Elle restera marquée par le déménagement en juillet 2009 et l'installation du CAUE dans de nouveaux locaux, au 151 rue Regard, qui appartiennent à la ville de Lons-le-Saunier. C'est une amélioration manifeste des conditions de travail pour l'équipe dans un local plus spacieux et plus lumineux. Le DLA (dispositif local d'accompagnement) a permis tout au long de l'année 2009 de rassembler salariés et administrateurs autour du projet associatif, de clarifier les valeurs à porter, les ambitions à atteindre et de favoriser la cohésion dans une finalité commune.

Au delà de l'activité intense, tant auprès des collectivités que des particuliers, de notre équipe très sollicitée qui a sillonné le département pour accompagner les projets, l'année 2009 a été jalonnée par un cycle de formation pour les élus. Le partenariat avec les services de l'Etat, la DDT, la DRAC, l'AMJ, le SIDECE, l'ADEME, la coopération avec la MIQCP, les CPIE, l'AJENA, le Sidec, nous ont permis mener des actions de formation et de sensibilisation d'une haute qualité : expositions, palmarès, colloques, conférences, voyages. Nous remercions nos partenaires pour leur précieuse coopération.

Notre mission d'éducation en direction des jeunes générations reste cependant à conforter pour rester fidèles à la loi fondatrice de 1977. « L'architecture est une expression de la culture », qui réunit dans l'harmonie deux notions qui s'opposent l'art et construire, la dimension technique et la dimension esthétique. Même si cela peut sembler insignifiant, il me semble regrettable que le mot architecture ait disparu de l'intitulé des directions du Ministère de la Culture lors de leur récente réorganisation.

La confrontation aux nouvelles technologies, aux nouvelles exigences et aux mutations qui se profilent ne doit pas nous faire perdre de vue que la pensée culturelle élève l'homme et ses projets.

C'est grâce au soutien du Président du Conseil Général, à l'engagement de mes prédécesseurs, à l'implication des membres du Conseil d'Administration et du Bureau qui oeuvrent à mes côtés que notre département peut bénéficier d'un CAUE toujours plus performant pour remplir ses missions.

2009 est une année anniversaire, 1979 - 2009

Aujourd'hui nous avons l'honneur de commémorer les trente ans du CAUE sous la présidence de Madame la Préfète du Jura.

En ce jour important, je formule le vœu que le CAUE s'inscrive durablement dans le paysage pour offrir encore longtemps aux Jurassiens un service public de qualité, mais aussi de générosité et de solidarité. L'architecture et l'urbanisme sont riches des liens sociaux qu'ils créent et permettent de « rendre l'espace heureux ».

Danielle BRULEBOIS, Présidente

L'association

Le Conseil d'Administration (10^e mandat 2008-2011)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE du CAUE

Danielle BRULEBOIS, conseillère générale du canton de Chaumergy

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Gérard CART-LAMY, maire de Planches-en-Montagne, vice président

Franck DAVID, conseiller général du canton de Rochefort-sur-Nenon

Thierry FAIVRE-PIERRET, conseiller général du canton de St-Amour, vice président

Michel GANET, conseiller général du canton de Gendrey

André LAMY, conseiller général du canton de Voiteur, trésorier adjoint

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

M. l'inspecteur d'académie

Michel JEAN, architecte des bâtiments de France, SDAPP

Gérard PERRIN, directeur de la DDT du Jura

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS

Alain BRUSTEL, architecte, représentant de l'Ordre

Guy FRESARD, Fédération du BTP du Jura

François LAVRUT, Chambre d'agriculture

Isabelle PERRET, architecte, trésorière

PERSONNES QUALIFIÉES

M. le président de l'AJENA

Claude JACQUENOT, Fondation du patrimoine

MEMBRES ELUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bruno GUICHARD, particulier

Agnès MARTINET, directrice de l'ADIL

Jean-Louis MAITRE, secrétaire générale de l'Association des maires du Jura

Alain MATHIEU, directeur du SIEC

Philippe PASSOT, maire de Lavans-les-Saint-Claude, secrétaire

Claude PECCLET, directeur de Jura Habitat, secrétaire adjoint

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Florence JUILLARD-FERREUX, architecte conseiller

Maud BACHELEY, assistante de gestion

Laurence ELVÉZI, concepteur graphique

Caroline SAFFREY, documentaliste

Florence CLEMENT, architecte conseiller

Olivier DRAUSSIN, architecte conseiller

en 2009...

Le Conseil d'Administration s'est réuni lors de 3 séances

6 réunions de Bureau organisées

3 journées séminaire dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)





Les adhérents

COMMUNES ADHÉRENTES

ABERGEMENT LA RONCE
AUTHUME
BAVERANS
BEAUFORT
BELLECOMBE
BONNEFONTAINE
BRIOD
CENSEAU
CERNIEBAUD
CHAMBERIA
CHAMBLAY
CHAMPROUGIER
CHAPOIS
CHEVREAUX
COISIA
COURBOUZON
COURLAUX
COUSANCE
DIGNA
DOMBLANS
FRONTENAY
GENDREY
LA CHARME
LA CHASSAGNE
LA CHAUMUSSE
LA MARRE
LA MOUILLE
LAJOUX
LAMOURA
LAVANS LES ST CLAUDE
LAVIGNY
LE FIED
LE FRASNOIS
LE PIN
LONGCHAUMOIS
LONS LE SAUNIER
LOUVENNE
MACORNAY
MESNAY
MEUSSIA
MONNET LA VILLE
MONTMIREY LE CHÂTEAU
MONTMOROT
MORBIER
ORGELET
RANS
REVIGNY
SAINT AUBIN
SAINT CLAUDE
SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

SAINT LUPICIN
SELLIERES
SEPTMONCEL
SUPT
VERGES
VILLARD ST SAUVEUR
VILLETTE LES DOLE
VOITEUR
VILLARDS D'HERIA
CHILLE
CHILLY LE VIGNOBLE
COMMENAILLES
CRANS
CRISSEY
DESNES
DESSIA
ESSERVAL TARTRE
FOULENAY
GEVINGEY
GRANGES SUR BAUME
LA CHATELAINE
LA FERTE
LA PESSE
LE LOUVEROT
LES BOUCHOUX
LES ROUSSES
LESCHERES
LEZAT
LOISIA
LONGWY SUR LE DOUBS
MENETRUX EN JOUX
MONTAIN
OFFLANGES
ONoz
PANNESSIERES
PARCEY
PLEURE
PONT DU NAVOY
PUBLY
QUINTIGNY
ROMAIN
RYE
SAINT LOTHAIN
SERGENON
THERVAY
TRENAL
VILLECHANTRIA
VINCELLES
VIRY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADHÉRENTES

Communauté de Communes
ARBOIS VIGNES ET VILLAGE
Communauté de Communes des
COTEAUX DE LA HAUTE SEILLE
Communauté de Communes
La BLETTERANOISE
Communauté de Communes du
BASSIN de LONS LE SAUNIER

ASSOCIATIONS, ORGANISMES ADHÉRENTS

AJENA
CPIE du Haut Jura
ADIL DU JURA
CDT
JURA HABITAT
ADIB
SIDEK DU JURA
APEI
ASSOCIATION DES MAIRES DU
JURA
FONDATION DU PATRIMOINE
OPH DU JURA
CILJ
MAISON DE L'ARCHITECTURE

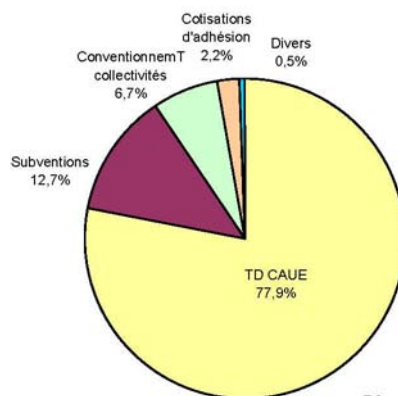
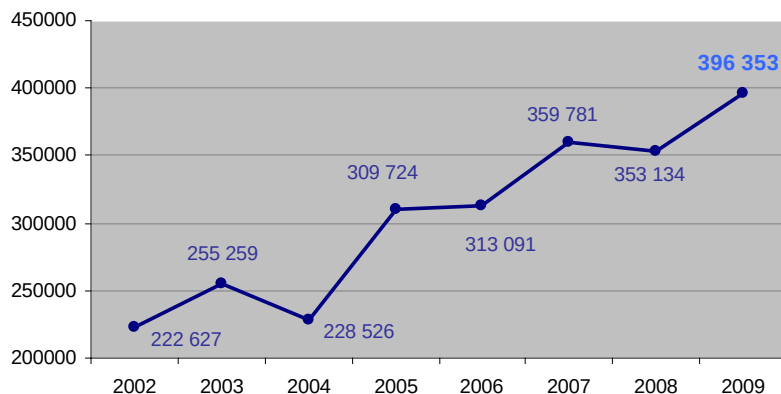
PROFESSIONNELS, PARTICULIERS ADHÉRENTS

Mme Isabelle PERRET
M. Frédéric BOIS
M Christian SCHOUVEY
M. Hervé BOUDIER
M. Fernand BELPERON
M. Alain JUST
M. Didier CHALUMEAU
M. Jacques MAILLARD
SARL TONNAIRE
M. Jean François PUTOD, ALIZE ULM
M. Pierre André DOMON
M. Michel CAUSSE, Intérieur et
Paysages

Mme Danielle BRULEBOIS
Mme Dominique LAMBEY
Mme Sylviane PAGE
M. Jean LAMBEY
M. ou Mme Jacques VARLOT
Mme Jacqueline PAGET
M. Jean FAIVRE
M. André LAMY

Le résultat 2009 est bénéficiaire de 22 669 €.

Evolution de la TD CAUE - exercice 2009



Répartition des produits - 2009

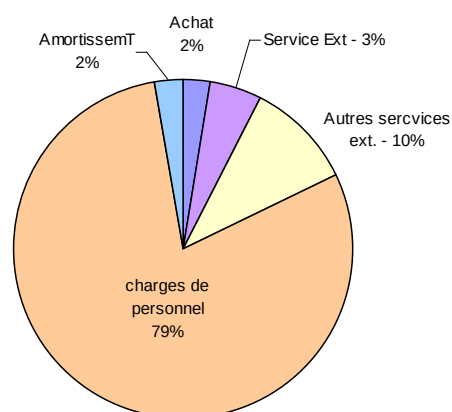
Ce bénéfice s'explique principalement par une collecte plus importante que prévue de la Taxe CAUE pour 396 353€, contre 310 000€ estimés.

Poursuite du partenariat avec le Conseil Général pour les actions PMBE et Urba durable, et maintien des adhésions.

Les charges pour l'année 2009 montrent une faible variation des achats avec toutefois une réduction des frais généraux et une augmentation significative des services extérieurs expliquées notamment par le déménagement (honoraires déménageur, frais d'agencement et de réinstallation informatique...).

Le CAUE du Jura s'engage auprès de la Fédération Nationale des CAUE en acquittant son adhésion 2009 de 4883€.

Cession d'éléments actifs suite au déménagement, les amortissements sont légèrement en baisse.



Répartition des charges

Le prévisionnel 2010 est équilibré pour un montant moins élevé que précédemment de 477 700€.

Les charges de personnel 2010 resteront identiques à 2009 du fait de la charge liée au départ de M. MERLE, du CET de Mme VERNAY, et des augmentations de temps de travail de Mmes BACHELEY et JUILLARD-FERREUX.

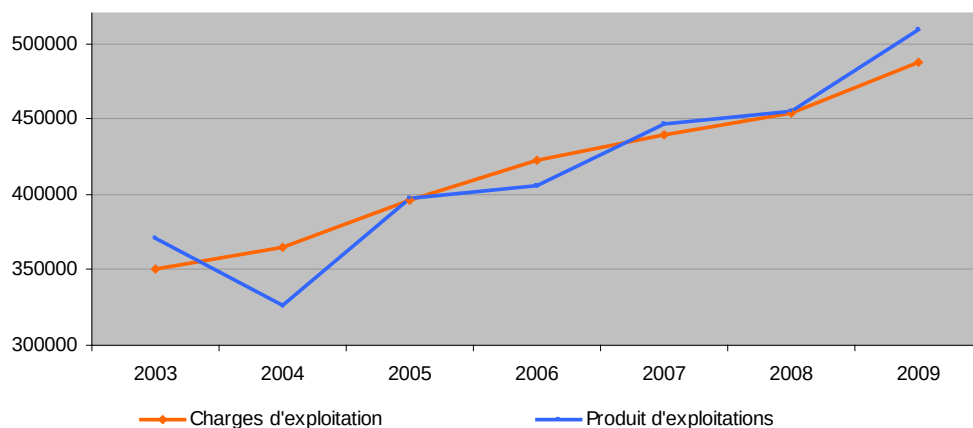
Achat d'un véhicule neuf avec réalisation d'un emprunt bancaire.

Concernant les produits, diminution de la Taxe Départementale CAUE, augmentation des conventionnements avec les communes

(conventions signées), et poursuites des actions PMBE (CG39) / Urba durable (CG39 + ADEME) / LEADER ...

Le CAUE du Jura souhaite privilégier ses contacts avec les particuliers adhérents en allégeant la cotisation dès 2011 à 15€ contre 30€ ces dernières années

Evolution des charges et produits - 2009



Comptes de charges

A/ Comptes de charges		Prévisionnel 2009	Résultat 2009	Prévisionnel 2010	Réalisé au 30/09/ 2010
60	Achats				
604	Achat étude et prestat° de services (économiste pr collectivités)		1 973,40		
606 1	Electricité	3 600,00	5 794,88	4 500,00	2 954,00
606 3	Petit materiel, produits d'entretien	1 000,00	1 307,85	1 000,00	122,00
606 4	Fournitures administratives	1 500,00	1 586,04	1 500,00	370,00
606 41	Papiers	500,00	473,35	500,00	245,00
606 4 2	consommables informatiques	1 600,00	1 281,23	1 600,00	478,00
60		8 200,00	12 416,75	9 100,00	4 169,00
61	Services extérieurs				
612 2	Crédit-bail mobilier (Leasing C3)				
613 2	Location immobilière	10 500,00	8 135,89	10 200,00	6 896,00
613 5	Location photocopieur + coût copies		1 212,04	3 600,00	2 210,00
615 2	Entretien locaux	2 800,00	3 574,39	3 000,00	2 002,00
615 51	Entretien des véhicules	2 000,00	2 631,05	2 000,00	1 105,52
615 52	Entretien matériel informatique	1 500,00	3 656,95	1 700,00	824,00
616 11	Assurances locaux et matériels	950,00	1 187,42	1 100,00	1 097,00
616 12	Assurances véhicules	650,00	489,92	650,00	618,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements - dont 124,20 revues CNL 2009	500,00	1 230,15	1 000,00	602,00
618 11	Achat livres (documentation CAUE39) - CNL pour 2009	2 000,00	2 055,98		
618 5	Frais de colloques, séminaires (participation...)	900,00	221,30	2 000,00	
61		21 800,00	24 395,09	25 250,00	15 354,52
62	Autres services extérieurs				
6226 1	Honoraires - comptable	5 000,00	5 154,18	4 000,00	2 558,64
6226 2	Honoraires prestataires "déménageur"	3 000,00	3 000,00		
	Honoraires - prestataire info - avocat	500,00	388,10		
6233	Expositions, manifestations	1 800,00		1 800,00	
623 8	Dons, pourboires	400,00	533,79	400,00	
625 1	Voyages et déplacements	1 000,00	4 252,24	1 000,00	
625 61	Missions de base	2 500,00	3 601,53	2 900,00	1 110,00
625 62	Missions spécifiques subventionnées	2 500,00	2 970,99	2 500,00	
625 64	Actions régionales (subventionnées par la DRAC)	16 000,00	13 154,05	16 500,00	3 114,49
	Action régionale sur la gestion durable de l'espace			2 400,00	
	Action régionale sur la qualité architecturale de l'habitat social			1 500,00	
62571	Frais de réception (AG, CA...)	900,00	435,96	900,00	114,00
6237	Impression et reproduction	5 130,00	6 147,19	4 300,00	1 236,00
626 1	Affranchissement	1 800,00	2 602,07	2 400,00	1 717,00
626 2	Téléphone et internet	2 000,00	2 302,76	2 200,00	1 126,17
628 1	Cotisations associations	5 383,00	5 376,00	5 400,00	5 826,00
62		47 913,00	49 918,86	48 200,00	16 802,30
63-64	Charges de personnel				
631 1	Taxe sur salaires	19 000,00	20 029,00		10 973,00
633 3	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2 400,00	2 412,43	2 400,00	1016,00
641 1	Salaires	192 000,00	201 323,56		149 964,00
645	Charges sociales	160 000,00	158 962,44	382 000,00	81 272,53
6459	CET Mme Vernay	2 100,00	2 075,51		
791	Produits divers de gestion courante (dont reprise CET)				
648	Formation du personnel	3 000,00	2 296,25	3 000,00	157,00
742235	Formation reçue (prise en charge Habitat formation)	-2 500,00	-967,80	-2 000,00	121,60
791 2	Indemnités journalières (CPAM)		-759,00		
6482	Indemnités pour stagiaires (3 mois)	0,00			
63-64		376 000,00	385 372,39	385 400,00	243 504,13
65	Charges de gestion courante (régul ex. antér.)				
65	Régulation exercice antérieure				
65					
66	Charges financières				
6611	Intérêt des emprunts (véhicule)			1 500,00	
6616	Frais de de tenue de compte...	250,00	197,82	250,00	12,60
66		250,00	197,82	1 750,00	12,60
67- 68	Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		3 757,11		
6811	Amortissements	12 000,00	9 853,58	8 000,00	8 000,00
67- 68		12 000,00	13 610,69	8 000,00	8 000,00
	TOTAL des charges	466 163,00	485 911,60	477 700,00	287 842,55

Comptes de produits

A/ Comptes de produits		Prévision.09	Résultat 09	Prévision.10	
74	Taxes, subventions et adhésions				
741	Taxe Départementale CAUE	310 000,00	396 353,00	310 000,00	169 823,00
7421	Mission de base	1 000,00	1 679,50	1 000,00	
7421...	Participation des collectivités	45 000,00	34 006,00	51 000,00	27 704,00
7422...	Participation autre organisme	10 000,00	2 500,00		10 000,00
7423...	Participation CNL	1 000,00	1 000,00		
	Action régionale (Pôle image-subvention DRAC)	22 000,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
	Action régionale (vivre les villes-subvention DRAC)		5 000,00		
	Action régionale sur la gestion durable de l'espace (FEADER-Etat)			4 900,00	
	Action régionale sur la qualité architecturale de l'habitat social (DRE)			10 000,00	
	Programme Leader			10 000,00	6 000,00
	Subvention du Conseil Général - Urba durable		5 000,00	16 500,00	
	Subvention du Conseil Général - PMBE	30 000,00	18 900,00	16 200,00	4 860,00
	Subvention du Conseil Général report urba durable année1	10 000,00	10 000,00	11 500,00	11 500,00
	Subvention de l'ADEME (urba durable)			12 000,00	1 832,79
75831	Cotisations collectivités	10 000,00	9 791,22	9 500,00	8 315,00
75832	Cotisations particuliers	2 200,00	1 500,00	2 200,00	1 890,00
771	Intérêts	600,00	850,79	400,00	
775	Cession d'éléments d'actif - reprise véhicule SAXO ?			500,00	
	Report résultat excédentaire	28 263,00			
	TOTAL des produits	470 063,00	508 580,51	477 700,00	263 924,79
	Résultat	3 900	22 669	0	

PROMOUVOIR UN URBANISME DURABLE

Appel à projets Urbanisme Durable 1

Cette action menée en partenariat avec le Conseil Général a vu, suite à la réunion du Comité de Pilotage fin 2008, la sélection des 6 collectivités que le CAUE a accompagnées durant toute l'année 2009 :



Andelot-en-Montagne

Andelot-en-Montagne :

La commune a présenté deux projets complémentaires : l'aménagement du cœur de village et l'urbanisation du quartier des Epinettes, terrain de 5 ha à proximité immédiate du centre. La volonté initiale exprimait le souhait d'une mixité sociale et générationnelle, en offrant une diversité de logements, complétés par l'aménagement d'espaces publics. La priorité a été donnée à des constructions mitoyennes sur petites parcelles pour 50 % des logements et aux logements collectifs dans une proportion de 30 %. Après validation des orientations d'aménagement proposées par le CAUE, la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été lancée, et l'Atelier ADP Dubois a été retenu pour établir un schéma d'ensemble du quartier, qui sera réalisé en plusieurs tranches. L'AMO de cette opération est assurée par le SIDECE.

Authume :

Le PLU de la commune a prévu la possibilité d'urbanisation d'un terrain d'environ 4,5 ha en contact direct avec le centre du village. L'équipe municipale souhaitait que la réflexion soit axée sur les thèmes suivants : l'équité sociale, la prudence environnementale et l'efficacité économique.

Au-delà de ces critères de base, il s'agissait aussi pour les élus de trouver le moyen d'assurer la cohérence et la qualité de la réalisation future alors même que la maîtrise foncière n'était pas établie sur l'ensemble du site.

Les réflexions du CAUE ont conduit le bureau d'études en charge du document d'urbanisme à intégrer sous forme d'orientations d'aménagement (opposables aux tiers) les principes débattus en Conseil Municipal.

Le Louverot :

Suite à l'acquisition par la commune d'un terrain à l'articulation entre village ancien et secteurs d'extension récente, un premier projet d'aménagement avait été établi, qui ne donnait pas satisfaction sur le volet environnemental de son urbanisme. Les élus souhaitaient que soient particulièrement prises en compte des notions telles que : maîtrise de l'énergie, gestion des eaux, des déchets, environnement sonore, déplacements, mixité sociale, coût de l'immobilier, espaces collectifs...

Le CAUE a accompagné l'équipe municipale tout au long du processus de maturation de la demande, qui a conduit à l'établissement d'un cahier des charges architectural, urbanistique et paysager ayant servi de base à la consultation de maîtrise d'œuvre. A l'issue de la phase de sélection, Frédéric Bois, architecte à Lons-le-Saunier, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre, a été retenu. L'AMO de cette opération est assurée par le SIDECE. Le POS actuel sera modifié et mis en cohérence avec ce type d'opération.



Authume



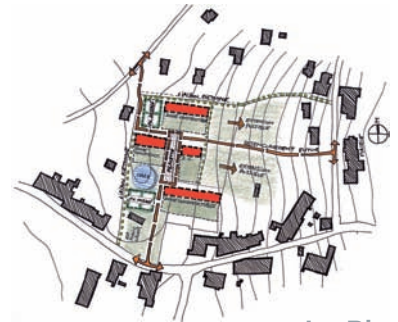
Le Louverot

Le Pin :

Un propriétaire privé de la commune possédait une vaste emprise non bâtie en plein cœur du village. Désireux de construire, mais conscient des limites de ses moyens, ce propriétaire a accepté de vendre à la commune sous réserve que l'opération d'aménagement soit de qualité. Les élus accompagnés depuis plusieurs années par le CAUE, ont évolué vers une vision de l'urbanisme plus respectueuse de l'environnement et plus «durable». C'est ainsi qu'ont été adoptées des notions telles que la densification des constructions (maisons en bande), la mixité sociale, la remise en cause de la place de l'automobile (mutualisation des parkings...), un nouvel équilibre entre espaces publics et espaces privés, la végétalisation de certains toits, la gestion des eaux pluviales sur le site dans un cadre paysager, la création d'espaces publics au bénéfice de tout le village, la mise en réserve foncière d'une partie du terrain...

Pour rendre ce type de projet possible, la commune a accepté de modifier son POS, incompatible avec certaines notions d'urbanisme durable. De plus, elle a souhaité fiabiliser l'aspect financier de l'opération, en faisant appel aux services offerts par la Communauté de Communes du Bassin de Lons le Saunier qui propose une étude tendant à mettre en adéquation le programme initial de la commune avec les évolutions du marché de l'immobilier. Ces réflexions préalables complémentaires serviront de socle à la future consultation de maîtrise d'œuvre.

APPEL À PROJETS



Le Pin

Salans :

Ayant la gestion d'une commune sous forte pression foncière de Besançon et sans document d'urbanisme pour maîtriser son évolution, les élus de Salans ont souhaité s'engager dans l'établissement d'un PLU « afin que ce Conseil Municipal et ses successeurs maîtrisent au mieux l'avenir, dans le respect des critères du développement durable ». Suite à une première phase de réflexions, une période de sensibilisation et de concertation avec la population à la démarche d'urbanisme durable a été organisée avec, ponctuellement, des interventions de la DDT et d'AJENA. Ces réunions publiques, à la fois temps d'information et de dialogue où chaque habitant a pu s'exprimer librement, ont abouti à la rédaction du cahier des charges pour la sélection, en cours, de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui réalisera le PLU.

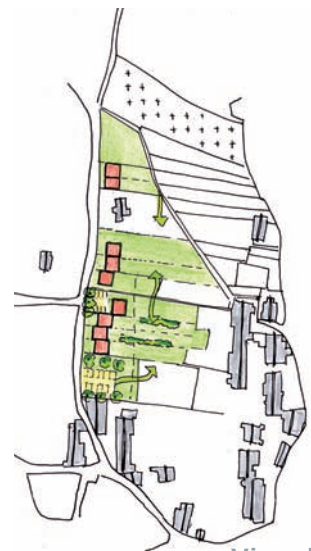


Salans

Vincelles :

Au moment de sa candidature à l'appel à projets Urbanisme Durable, la commune venait de se doter d'une Carte Communale. Le CAUE a élaboré des orientations d'aménagement sur deux secteurs ouverts à l'urbanisation (l'un face au groupe scolaire, l'autre en continuité du cœur de village) dans un objectif de meilleure gestion du foncier. Une fois les orientations d'aménagement validées par la commune, celle-ci a priorisé le site proche du centre, bien qu'elle n'en ait pas la maîtrise foncière.

Ce secteur présente un morcellement du foncier, constitué d'anciens jardins. Pour pallier ce handicap dans la constitution d'un paysage bâti cohérent, le CAUE a animé des réunions publiques auprès des propriétaires afin de leur présenter les orientations d'aménagement, de les sensibiliser à ce projet de développement « raisonné » et au montage mixte (public/privé) d'une opération d'ensemble.

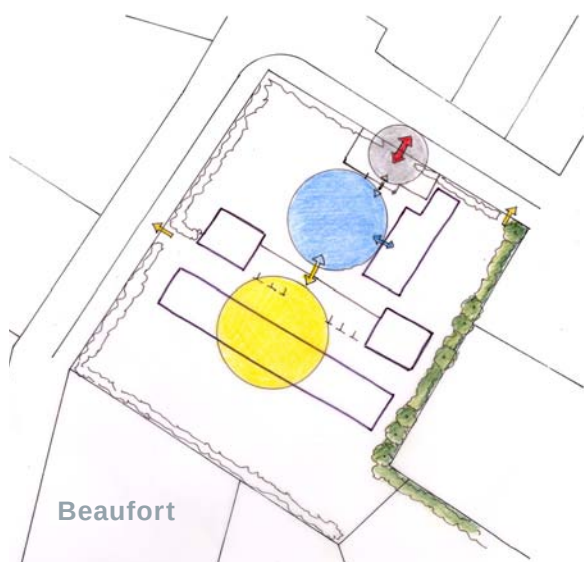


Vincelles

Appel à projets Urbanisme Durable 2

Les différents partenaires de cette action ont souhaité la reconduire dans le cadre d'une nouvelle session. L'ADEME a rejoint le Conseil Général pour soutenir de manière plus affirmée les projets portés par les Communautés de Communes. Le Comité de Pilotage, composé de Conseillers Généraux, d'administrateurs du CAUE, de l'ADEME, du Directeur des politiques territoriales du CG39, de l'AJENA, de l'ADIL, de la DDT et de Jura Habitat, s'est réuni et a retenu 5 collectivités pour lesquelles l'accompagnement dans leur projet d'urbanisme durable se déroulera sur 2010 : les communes de Bréry, Chilly-le-Vignoble, Commenailles, et les Communautés de Communes de Jura Nord et d'Arbois Vignes et Villages.

Les Communautés de communes



Bâtiments publics – Architecture Sud Revermont

Pour répondre à la demande de l'administration de construire une gendarmerie à Beaufort, la communauté de communes du Sud-Revermont a demandé au CAUE une réflexion sur les possibilités d'occupation d'une parcelle pressentie.

Les différents scénarii ont été établis en intégrant les problématiques du développement durable :

- au niveau des parcelles : densité, occupation optimale du terrain et conservation de zones d'intimité, réversibilité et découpage possible de parcelles individuelles,
- au niveau des bâtiments : orientation sud pour profiter des apports solaires gratuits et performance énergétique, etc.
- ces éléments de réflexion ont été annexés au cahier des charges de sélection de maîtrise d'œuvre en juin 2009, pour un projet dont le permis de construire est en cours d'instruction.

Une mission comparable a été menée par le CAUE sur le territoire de la communauté de communes de Jura-Nord dans le cadre de l'extension et la rénovation de la gendarmerie.

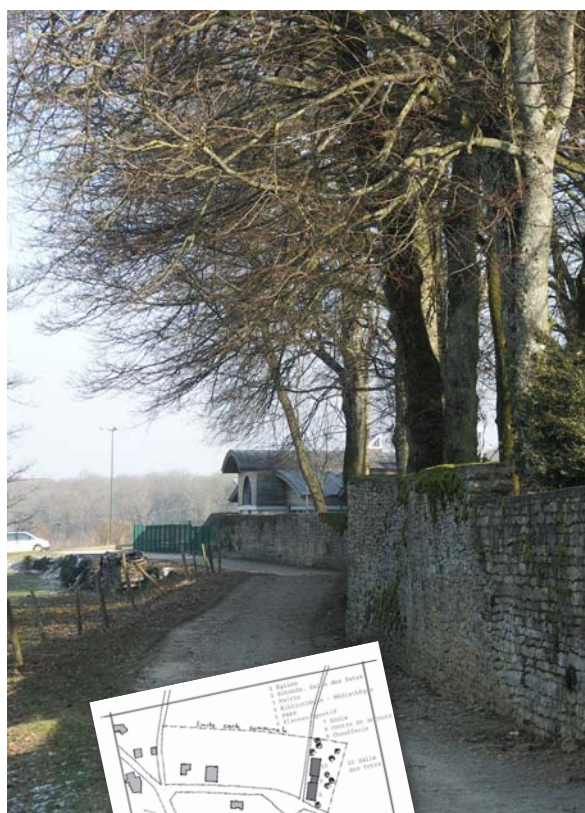
Aménagement du territoire Jura Nord

« Pour que les communes agissent et réinvestissent davantage le champ de l'urbanisme opérationnel, » ... l'intercommunalité trouve son sens en apportant l'ingénierie d'une façon ou d'une autre et en mobilisant le cas échéant les moyens et réseaux pour la financer. La participation affirmée de notre agent de développement aux projets communaux a insinué progressivement une démarche d'urbanisme durable, allant des études aux réalisations ». Extraits de la candidature de Jura Nord pour le 2ème appel à projets « Urbanisme durable dans le Jura ».

Dans cette démarche de développement raisonné de son territoire, Jura Nord affirme sa volonté et la nécessité de se faire accompagner par différents partenaires : CAUE, Cellule développement durable de la DDT, ADEME, AJENA, Elan... C'est dans ce cadre, que le CAUE a réalisé en 2009, deux études de faisabilité : le centre de secours à Gendrey et la gendarmerie d'Orchamps. Ce partenariat de longue date permet d'établir une relation de confiance constructive, et de ce fait une plus grande efficacité sur le terrain.

Mission comparable :

Val de Sorne : cœur de village de Macornay



Gendrey

Partenariat - Conseils

Nouveau mode d'intervention du CAUE, mis en place cette année. A destination des collectivités portant des projets de natures diverses et désireuses d'un conseil plus léger mais d'un suivi plus régulier. Conventionné sous forme de partenariat à raison d'une demi-journée à une journée par mois réparties sur l'année et adaptable en fonction des besoins réels :

Communauté de Communes Arbois Vignes et Villages

Ont ainsi été portées dans ce cadre des réflexions préalables au réaménagement du bâtiment dit «maison EDF» et d'une ancienne grange en cœur de village, ainsi que de leurs abords, afin d'envisager la faisabilité d'un réaménagement de la bibliothèque, et de l'accueil de l'Office du Tourisme et des bureaux de la Communauté de Communes.

Lavans-les-Saint-Claude

Ce type de partenariat nous a conduits à accompagner la commune lors de plusieurs jurys portant sur le futur éco-quartier du Crêt du Bief (sélection de l'équipe d'AMO, de l'équipe de maîtrise d'œuvre de la première tranche avec l'OPH du Jura...), ainsi que dans la prise de décision pour l'acquisition d'un bâtiment au cœur du village afin d'y localiser le cabinet médical.

Saint-Claude

La mission de conseils avec la commune de Saint-Claude est en place depuis 2006. Un architecte du CAUE conseille, sur place, tout particulier qui a un projet de construction et assiste le personnel chargé de l'instruction.

FICHE-CONSEIL RELOCALISATION DU CABINET MEDICAL



Les Communes

Bâtiments publics – Architecture

Orbagna

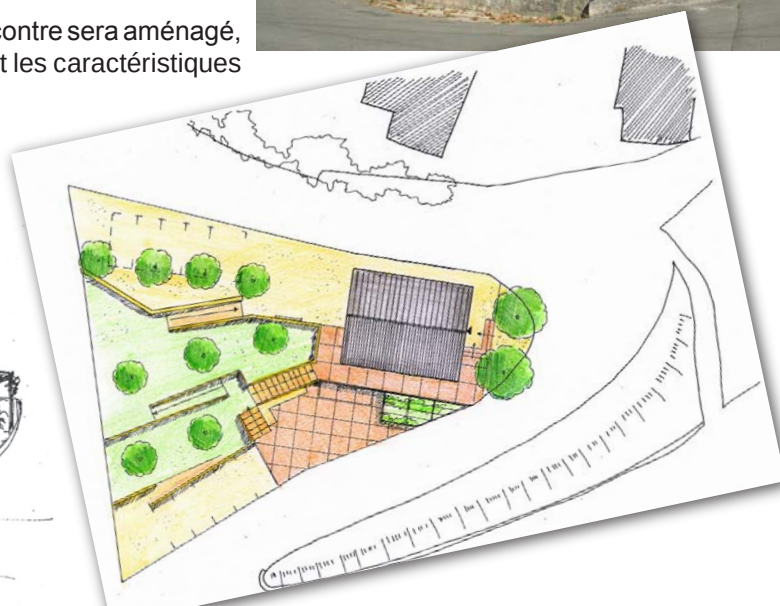
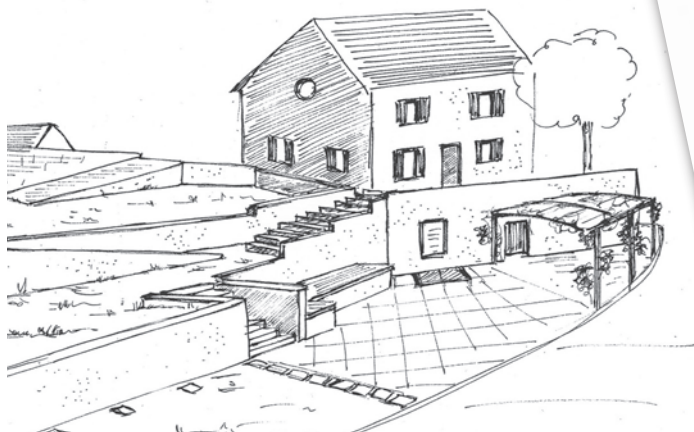
Le CAUE porte assistance aux communes, en amont du projet, pour les aider à définir leur stratégie d'aménagement.

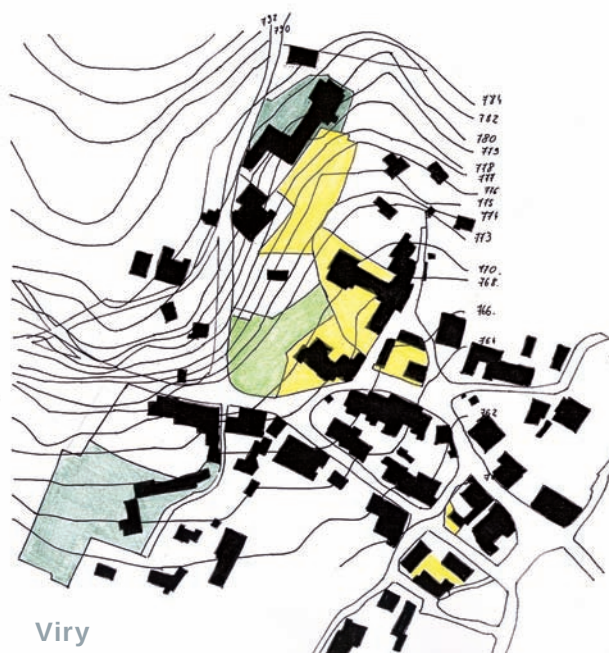
Dans le but d'améliorer le fonctionnement du bâtiment de la mairie et d'aménager des abords de qualité, la commune d'Orbagna a demandé au CAUE de mener une réflexion sur le bâtiment communal et les parcelles attenantes.

Les objectifs sont d'améliorer l'accueil de tous, tout en offrant des espaces de travail et de réunion dans la mairie. A l'étage, la distribution du logement doit être revue pour un meilleur cadre de vie en profitant de l'orientation sud.

A l'extérieur, à flanc de coteau, un espace de rencontre sera aménagé, à l'abri de la circulation automobile, en valorisant les caractéristiques de ce village vigneron.

Mission comparable : Sellières (gendarmerie).





Aménagement du territoire Etude globale

Viry

Suite à un diagnostic technique et thermique des bâtiments communaux, qui a fait apparaître de profonds problèmes fonctionnels de l'école, des services péri-scolaires, de la mairie, la commune de Viry a demandé au CAUE une réflexion sur ces équipements publics dans le secteur du centre-village.

Cette réflexion concerne en premier lieu de comparer les possibilités d'acquisition aptes à accueillir les services techniques.

En parallèle, il s'agit d'élaborer différents scénarii sur le site, destiné au groupe scolaire, à la cantine, à la garderie ainsi qu'aux locaux associatifs, et de proposer différents montages pour organiser la maîtrise d'ouvrage publique. L'objectif est d'organiser les projets successifs dans l'espace et dans le temps, en prévoyant la continuité des équipements.

La première phase opérationnelle a commencé en 2009, par la rénovation du centre social pour y installer la médiathèque intercommunale de Val de Bienne.



Les Rousses

Zone d'activités

Les Rousses

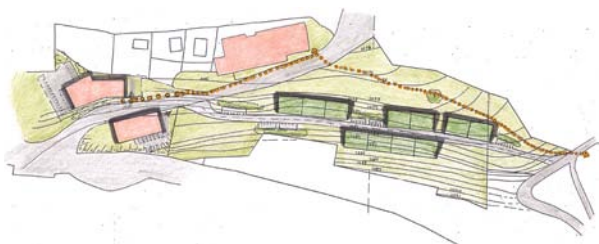
Cette mission illustre la volonté de la commune des Rousses de concevoir des espaces de qualité, y compris pour les zones d'activités, souvent réduites à une juxtaposition d'espaces de services et de travail.

La commune des Rousses doit répondre à de fortes demandes d'espaces à vocation d'activité, tout en conservant l'attractivité du paysage bâti qui constitue un de ses atouts touristiques. Soucieuse de la qualité de ses paysages, elle a demandé au CAUE de mener une réflexion concernant une zone d'activités sur un secteur des Rousses d'En Bas conformément au zonage du document d'urbanisme.

Le diagnostic du site fait émerger des enjeux paysagers et environnementaux forts : topographie, vues latérale et plongeante, ruissellement des eaux pluviales et limitation de l'imperméabilisation, liaisons piétonnes à pérenniser ou rétablir...

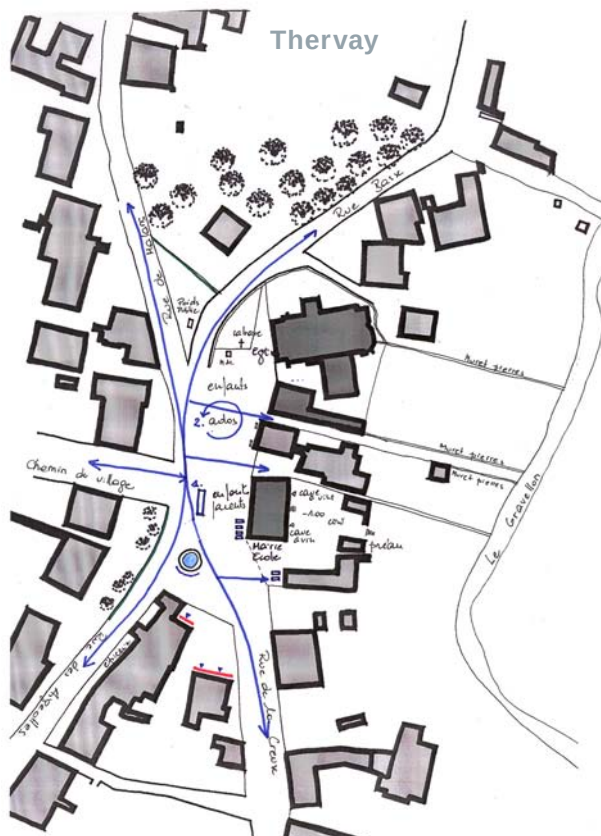
En prenant en compte ces enjeux, il apparaît que le terrain peut supporter une urbanisation partielle, économe en surface, apte à répondre à la demande des artisans locaux. Dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme, la commune des Rousses va intégrer des prescriptions pour la réduction et la mutualisation des surfaces imperméables : parkings, cour, toitures végétales, etc.

Le cahier des charges du CAUE a servi de base à la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre.



Thervay

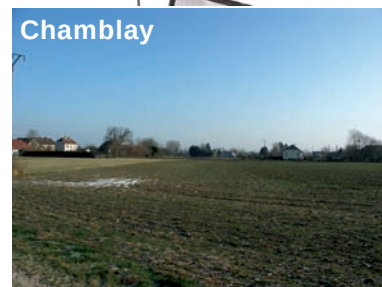
Mission comparable : Abergement-la-Ronce, Brainans, Dessia, Les Planches en Montagne.



Cœurs de villages – Création nouveau quartier

Chamblay

Après une analyse des besoins et un état des lieux, le CAUE a proposé plusieurs hypothèses comme autant d'éléments nécessaires à la commune pour définir des orientations d'aménagement de l'ensemble de son cœur de village.



Urbanisme

La Châtelaine

Mission comparable : Mouchard Orientations d'aménagement, Septmoncel accompagnement PLU

Accompagnement service instructeur : Saint-Claude



Les Associations

APEI d'Arbois Salins Villers-Farlay

L'APEI (Association des amis et Parents d'Enfants Inadaptés) a notamment pour objectif de « favoriser le développement personnel et l'insertion sociale des personnes handicapées mentales ». Elle gère de nombreux sites d'hébergement et d'activités professionnelles, parmi lesquels les foyers de vie et les ESAT (anciens CAT) d'Arbois et de Cramans ont fait l'objet d'une intervention du CAUE. Le CAUE a accompagné le Conseil d'Administration de l'APEI dans les choix de restructurations, parfois lourdes, que l'association devait opérer afin d'augmenter la capacité et la qualité de l'accueil, et de suivre l'évolution de la demande extérieure en adaptant les activités de production aux débouchés actuels et à venir.

Conseils ponctuels :

**Augisey - Chaux des Crotenay - Chille -
Cosges-Crenans - Louvenne - Darbonnay -
Domblans - Essia - Fay-en-Montagne -
Lavans-les-St-Claude - Le Pasquier - Le
Vaudioux - Les-deux-Fays - Molamboz -
Monay - Offlanges - Onoz - Pannessières -
Romain-Vigearde - Saint-Claude - Villard-
sur-Bienne
C/C val de Bienne - C/C Val de Brenne -
C/C Grand Dole**

sensibiliser et transmettre



N° 2009
Date : 29 jan

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FOR

Vu le contexte bâti peu dense du secteur, la construction d'une maison en bois apparaît tout à fait acceptable sur le site.

NATURE DU PROJET :

Maison individuelle
Maison individuelle
Bâtiment Agricole
Sensibiliser Degré Durable
L'habitat
Autres

☒ Neuf
☐ Ancien
☐ Rénové

☒ Création
☐ Extension
☐ Réhabilitation
☐ Annexe
☐ Ravalement
☐ Alerte

STADE DU PROJET :

☒ Information
☐ Avant-projet
☐ PC en cours
☐ PC validé

INITIATIVE :

☐ Particulière
☐ DDE
☐ Maire
☐ Autres

ENERGIES RENOUVELABLES :

☐ Pannéaux solaires
☐ Bois énergie
☐ Géothermie

Architecte conseiller : Florence CLEMENT
Régat.ve

Les permanences de conseil aux particuliers

Les particuliers qui souhaitent construire, réhabiliter ou s'informer en amont de leur projet, sont reçus sur rendez-vous au CAUE par les architectes conseillers qui les informent en toute impartialité et indépendance sur les aspects suivants :

- Paysagers : l'insertion du projet dans le site, le végétal à conserver ou à planter...
- Architecturaux : implantation du projet en tenant compte du paysage bâti environnant, des contraintes climatiques, topographiques, la recherche d'une cohérence entre programme, projet, site, matériaux...
- Patrimoniaux : identification des caractères architecturaux du bâtiment, recherche de principe de réhabilitation

En 2009, le CAUE du Jura a conseillé plus de 300 particuliers.

Intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre des PMBE

Le CAUE est associé à la politique départementale d'intégration des bâtiments agricoles qui complète le plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage : le Conseil Général du Jura accorde une subvention supplémentaire de 10% (plafonnée) pour améliorer l'intégration des bâtiments agricoles liés à l'élevage.

Avant de déposer son permis de construire, chaque agriculteur, bénéficie d'une visite sur place des architectes du CAUE qui établissent, avec l'agriculteur, en fonction du programme et du site d'implantation une fiche diagnostic et de synthèse. Ces conseils concernent : l'implantation du bâtiment dans le site, son adaptation au terrain, les caractéristiques du bâtiment (volume, couleurs, matériaux, etc.), l'accompagnement paysager et l'aménagement des abords de l'exploitation.

Ce document, transmis aux agriculteurs et aux financeurs, est joint au dossier de permis de construire et conditionne la surprime allouée par le Conseil Général du Jura.

Cette action lancée en 2008 a permis d'accompagner un nombre croissant d'agriculteurs :

26 pour l'année 2008, 35 pour l'année 2009

Liste des visites effectuées en 2009

Denezières- GAEC du soleil levant, Pannessières – EARL Compagnon, Choux – Balleydière, Mignovillard – GAEC de la Sauge, Dournon – Oudot, Cernans – GAEC la Grange Combaret, La ferté – EARL Jacquot, Saint-Hymetière – GAEC des Grenouilles, Mignovillard – GAEC du lancier, Dessia – GAEC des Puits, la Marre – EARL Barbier, Saint-Lothain – GAEC de Silèze, Sarrogn – Monjouvent – EARL des Petits Prés, les Molunes – GAEC du Pré Coquet, Orgelet – Sérèzia – GAEC de la Chapelle, Ounans – Lebrun, Le Fied – GAEC de la Ruppe, Gray et Charnay – Caillon, Clucy – GAEC du Tilleret, Larrivoire – Frachisse, Chapois – GAEC des Marnières, Maynal – Varenne M., Beaufort – Varenne S, Vaudrey – Mouquod, Broissia – Raffin, Chevreaux – GAEC Broissiat, Andelot-en-Montagne – EARL des Petits Chênes, Saint Maurice Crillat – Ducrot, Charency – GAEC du Moulinet, Le Pasquier – Jacquemard, Sirod – GAEC du Chevreuil, Louvenne – GAEC Ioni, Saint Germain en Montagne, Aresches – GAEC Prost, Les Rousses – GAEC des Sports d'hiver.

Formation des élus

PARTENARIAT AVEC L'AMJ

Le partenariat entre l'AMJ et le CAUE a permis cette année de mettre en place un programme de formation qui se décline en trois temps forts :

Les documents d'urbanisme

Étape de réflexion capitale pour la formalisation de projets communaux ou intercommunaux, ils permettent de traduire une politique d'aménagement durable et de gestion du foncier sur le territoire communal.

La qualité architecturale et paysagère - Conduire une consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre des marchés publics

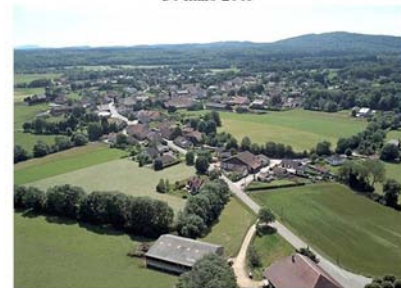
Une formation déclinée en deux temps :

- intervention de Mr. G. Lamour de la MIQCP, le rôle et de la responsabilité des élus face à la commande publique.
- témoignage de Mr F. Delvaux, maire de Courtefontaine, autour du projet d'un centre socio-culturel inauguré fin 2008.

L'urbanisme durable et enjeux environnementaux

Documents d'urbanisme et acteurs des projets

30 mars 2009



PARTENARIAT AVEC LE SIDEC

Le séminaire à destination des élus jurassiens, organisé pour le soixantième anniversaire du Sidec a été l'occasion, pour le CAUE de sensibiliser le public à un urbanisme raisonné et durable.

LA FRATERNELLE A SAINT-CLAUDE

Dans le cadre des jeudis de la Frat' destinés à « permettre un accès au débat et à l'information au plus grand nombre », la Fraternelle a ouvert ses portes au CAUE pour 3 conférences débats :

- Urbanisme et développement durable
- Habitat groupé
- Tradition et modernité en architecture

Salons - Conférences

- La participation au salon Innovia, cet automne, à Dole a permis d'aborder lors de deux conférences le développement durable et la qualité architecturale. Autres salons :
- Salon de l'habitat à Dole – conférence
- Salon Juracité
- Salon des maires du Jura à Lons-le-Saunier

Publications

La qualité architecturale et paysagère des réalisations publiques

Ce guide réalisé par le CAUE du Jura avec le soutien financier de la MIQCP, apporte des recommandations et conseils à destination des maîtres d'ouvrage pour conduire un projet de manière exemplaire

Palmarès régional de l'Architecture et de l'Aménagement de Franche-Comté

Doubs - Haute-Saône - Jura - Territoire-de-Belfort

Cette publication, co-produite par les CAUE de Franche-Comté, invite à découvrir les projets lauréats, mentionnés ou sélectionnés.

Caplutta - architecte Peter Zumthor



Qualité architecturale et paysagère
des réalisations publiques

CAUE
du JURA



documentation

MUTUALISATION ET PARTAGE

Depuis sa création en 1979, le CAUE du Jura conserve ses données et se donne les moyens de les valoriser et de les communiquer par le fonctionnement du centre de documentation et cette année par la création de son site internet.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Public

La configuration des nouveaux locaux favorise l'accueil du public et la consultation des documents. Un espace Presse permet désormais la lecture d'une quinzaine de revues.

La bibliothèque est ouverte aux professionnels, enseignants, élus, particuliers et membres d'associations diverses.

La mise en ligne du catalogue documentaire régional et de l'Observatoire CAUE a sensiblement augmenté les demandes de renseignement par mail.

Les questions abordées, les ouvrages prêtés, les recherches bibliographiques, pour l'équipe ou le public externe, ont porté en 2009 sur :

L'habitat écologique, les écoquartiers, l'architecture traditionnelle, le patrimoine Xxe siècle, la construction en bois, les bâtiments industriels, les outils pédagogiques, l'accessibilité des équipements, les espaces publics, les végétaux en abord de maison ou en action de fleurissement, la démarche de concertation, les productions du CAUE.

Documents et fiches conseils ont été prêtés aux collectivités territoriales à des fins d'exemple pour accompagner les élus dans leurs réflexions d'aménagement.

Les ressources documentaires

- La bibliothèque

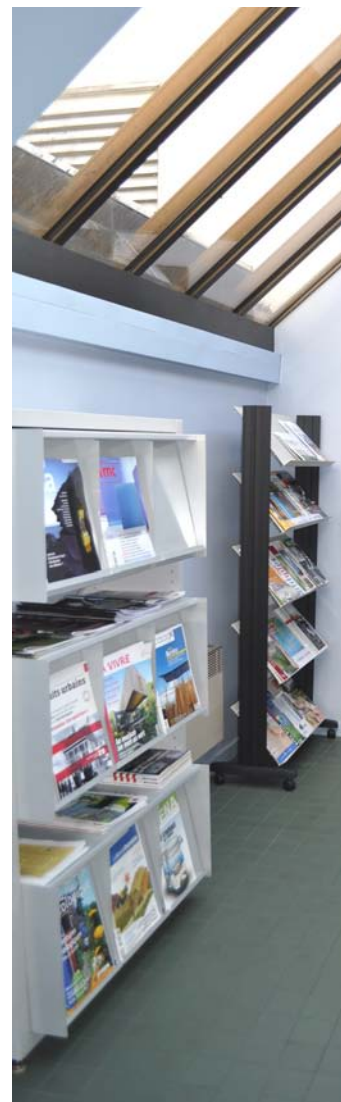
Le fonds jurassien s'est enrichi de 152 ouvrages dont 83 livres et abonnements grâce à l'aide du Centre National du Livre pour le développement du thème « Habitat et urbanisme durables ».

- Les bases de données :

Leur définition et cibles ont été décidées par le Pôle régional de ressources piloté par le CAUE du Jura et leur mise en œuvre appliquée à l'échelon départemental. En 2009 :

. la base documentaire en ligne (www.caue-fc.fr) a proposé 1 650 notices d'ouvrages pour le Jura sur les 3 852 références régionales.

. les fiches Observatoire CAUE : une première série de fiches a été mise en ligne sur la base des opérations présentées lors du Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement du Jura 2007.



Valorisation de la documentation

- Catalogue en ligne

Installation d'un fil RSS pour être informé des dernières nouveautés de ce catalogue



- Participation aux réseaux professionnels de la documentation et des CAUE

Portail doC@AUE : réseau de CAUE proposant l'accès à leurs fonds documentaire

Base nationale des actions et productions des CAUE

Réseau national Observatoire des CAUE

Pôle documentaire régional des CAUE de Franche-Comté

ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation)



- Productions du CAUE du Jura

Participation aux contenus élaborés en interne ou en coproduction et appelés à être diffusés

Politique de conservation : procédure d'archivage des fichiers numériques et papiers pour les études et dossiers thématiques



site internet

Le site du CAUE du Jura est à découvrir

www.caue39.fr

A vocation informative dans un premier temps, le site du CAUE permet de découvrir ses missions de base à travers les différents publics auquel il s'adresse. Il se veut également un outil de diffusion de la connaissance de notre territoire et de la culture architecturale, urbaine et paysagère.



actions régionales

Le pôle pédagogique régional

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans un partenariat entre la DRAC Franche-Comté, les CAUE du Jura, du Doubs et Haute-Saône et l'Action culturelle du rectorat.

Karine Terral, architecte CAUE, chargée de mission pour le Pôle :

- accompagne les enseignants porteurs de projets culturels dans le montage de leurs dossiers,
- intervient ponctuellement dans les classes, crée et propose des outils aux enseignants,
- anime trois formations en Architecture.

Projets réalisés sur le Jura :

- . Collège Bouvier à Saint-Laurent-en-Grandvaux
- . Collège Mont Rolland à Dole

Le Pôle met également à la disposition des enseignants des outils pédagogiques :

- Diaporamas favorisant l'appréhension de l'architecture
- Diaporamas thématiques
- Jeu de cartes postales sur les fonctions de l'architecture en lien avec des repères chronologiques
- Questionnaires à l'attention des élèves
- Livrets de lecture d'architectures in situ

L'Education à l'Environnement pour un Développement Durable

L'EEDD – 2èmes assises régionales

Ces journées avaient pour but de montrer « l'importance de l'initiative comme moteur du changement, renforcer la culture et la gouvernance et la pratique du partenariat, engager collectivement une mise en œuvre ambitieuse et le lancement de la Plateforme Franc-Comtoise pour l' Education à l'Environnement pour un Développement Durable ».

Le CAUE du Jura, membre de la plateforme, a permis d'affirmer sa position de partenaire.

Le pôle régional de ressources

Après la mise en ligne du catalogue régional en 2008, le pôle régional de ressources, porté par le CAUE du Jura, poursuit son action par la valorisation de ses fonds iconographiques à travers le projet « Mémoire et évolution du territoire » qui se décline sous deux axes :

- . une banque d'images, sur le paysage bâti en Franche-Comté (l'habitat traditionnel, les espaces publics ...)
- . l'Observatoire des CAUE, base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet.

Exemples de réalisations mises en ligne en 2009

Habitat individuel



Mantry (Chalumeau & Gutfreund), Saint-Amour (Charvet), Arinthod (Charvet), Leschères (Archi&Design), Saint-Lupicin (Archi&Design)



Collège Bouvier
à St Laurent en
Grandvaux
(Ratel & Beuret)



Parc parking Hôpital de
Lons le Saunier
(Mayot)

Voyage en Alsace

Grâce au soutien financier de la DRAC, les CAUE de Franche-Comté ont organisé un voyage en Alsace sur le thème de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement urbain durable. Destiné aux élus, aux professionnels du cadre bâti et aux agents de l'Etat et des collectivités, il a permis de faire découvrir des opérations innovantes et de qualité qui répondent aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Mulhouse – La Cité Wagner : programme d'habitat intermédiaire

Cernay – Parc des Rives de la Thur

Obernai – Le parc des Roselières

Sainte-Croix-Aux-Mines – Les Coccinelles



Cernay

Aménagement global des berges de la rivière pour une renaissance de la cité.



Sainte-Croix-Aux-Mines

Situé en plein cœur de la commune sur une friche ferroviaire, ce lotissement communal est réalisé en fonction de critères environnementaux

Palmarès régional



La deuxième édition du palmarès régional avait pour ambition de :

- illustrer la diversité et la qualité des projets contemporains en Franche-Comté, quelle que soit leur échelle.
- sensibiliser le public à l'architecture contemporaine et à l'aménagement, découvrir des réalisations qui concourent à la qualité du cadre de vie.
- promouvoir les projets innovants, illustrant le Développement Durable.
- valoriser la relation Maître d'ouvrage – Maître d'œuvre qui, par sa qualité, permet à chacun d'exercer ses compétences avec rigueur et talent et de participer ainsi à la réussite architecturale

7 Projets jurassiens : 3 lauréats et 4 sélectionnés (lauréats départementaux)



Salle multifonctions et espaces publics

AROMAS

Lauréat Construction publique

(Ladoy-Chalumeau-Archi&Design)



25 Logements locatifs- rue de L'Echenaud

LONS LE SAUNIER

Lauréat Habitat

(Ladoy-Chalumeau-Archi&Design)



Aménagement du centre bourg

SAINT AMOUR

Lauréat Aménagement urbain

(Ladoy-Charvet)



Agence d'architectes

LONS LE SAUNIER

Sélectionné

Lieu de travail

(Reichardt-Ferreux)



Centre d'incendie et de secours

SAINT CLAUDE

Sélectionné

Aménagement urbain

(Archi&Design)



Site universitaire

LONS LE SAUNIER

Sélectionné

Construction publique

(Bois)



I.R.M.

DOLE

Sélectionné

Construction publique

(Reichardt-Ferreux)

PARTENAIRES

A l'heure du Développement raisonné et durable des territoires qui affirme le caractère indispensable d'une réflexion globale à long terme, une action concertée des partenaires techniques apparaît comme indispensable.

La complémentarité des compétences permet à la fois de sensibiliser, d'informer un plus large public, et de proposer un accompagnement réactif et complet des collectivités.

L'année 2009 a permis de conforter certains partenariats et d'en construire de nouveaux :

- Conseil Général du Jura : Urbanisme durable dans le Jura, PMBE
- ADEME : Urbanisme durable dans le Jura
- ADIB : exposition et conférence autour de la construction bois
- ADIL : complémentarité des conseils sur l'habitat
- AJENA : première rencontre pour un partenariat autour de la sensibilisation au développement durable – CAUE – AJENA – CDDP – CPIE Bresse du Jura et Haut-Jura
- AMJ : conférences, salon des maires
- Atelier Pasteur : première rencontre pour un partenariat autour de la sensibilisation au développement durable – CAUE – AJENA – CDDP – CPIE Bresse du Jura et Haut-Jura
- CAPEB : formation, sensibilisation des entrepreneurs
- CAUE du Doubs et de Haute-Saône (actions régionales)
- CDDP du Jura pour une mutualisation des centres de doc, une sensibilisation des enseignants à l'AUE. Première rencontre pour un partenariat autour de la sensibilisation au développement durable – CAUE – AJENA – CDDP – CPIE Bresse du Jura et Haut-Jura
- CG 39, Chambre d'Agriculture, DDT, AMJ : participation au comité de pilotage de la Charte Agriculture Urbanisme et Territoires
- Chambre d'Agriculture du Jura
- CPIE Bresse du Jura et Haut-Jura : première rencontre pour un partenariat autour de la sensibilisation au développement durable – CAUE – AJENA – CDDP – CPIE Bresse du Jura et Haut-Jura
- DDT du Jura dans le cadre de conseils aux collectivités
- DRAC Franche-Comté : Pôle documentaire, Pédagogie, voyage, patrimoine
- La Fraternelle à Saint-Claude : conférences, exposition
- MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques) : Conférence au Salon des maires du Jura – Soutien financier pour la publication : La qualité architecturale et paysagère des réalisations publiques
- PNR du Haut-Jura : comité de pilotage pour le renouvellement de la Charte
- SIDECE – sensibilisation des élus au développement Durable et présentation d'expériences en cours.

Proposition de résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'activités, décide de les approuver dans toutes les lignes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2009, la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2009 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2010, décide de l'adopter sans modifications.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la proposition d'allègement de la cotisation d'adhésion pour les particuliers à 15 €, décide de l'adopter dès 2011.

le CAUE du Jura fête ses 30 ans d'existence

2009 est une année anniversaire ,1979- 2009, le CAUE du Jura a 30 ans.

Cérémonie des 30 ans

Le CAUE et son ancrage dans le territoire jurassien

Le CAUE aujourd'hui, par M. Yves BRIEN, Directeur de la FNCAUE

Témoignages d'élus et de particuliers sur le rôle du CAUE dans leurs démarches d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement et de Paysage

Action « PMBE »

L'urbanisme durable, perspectives d'avenir

- L'Approche Environnementale de l'Urbanisme, l'expérience « urbanisme durable » dans le Jura, par M. Florent MORAGAS, chargé de mission à l'Ademe Franche-Comté

- L'Appel à projets « Urbanisme durable Jura » par un représentant des Politiques territoriales du Conseil Général

Conclusion de la journée par Madame Joëlle LE MOUET, Préfète du Jura

qui situera l'expérience jurassienne dans le contexte national : les missions d'intérêt général du CAUE au service des jurassiens, pour des territoires durables.

Exposition « Patrimoine du XXe siècle en Franche-Comté »

Présentation par M. Jean-Louis VERNAY, directeur du CAUE de 1979 à 2006



1^{er} journal du CAUE du Jura

BULLETIN DU C.A.U.E.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Jura

RAPPORT D'ACTIVITES

2009

